



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1336

Création d'une mission d'information et d'évaluation portant sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dans les écoles publiques de la Ville de Lyon

Direction de l'Education

Rapporteur : Mme BRUGNERA Anne

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT, M. TOURAINE (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BERAT (Pouvoir à Mme BALAS), M. PELAEZ (Pouvoir à M. DURAND)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1336 - CREATION D'UNE MISSION D'INFORMATION ET D'EVALUATION PORTANT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA VILLE DE LYON (DIRECTION DE L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par courrier du 16 mars 2015, les 13 Conseillers municipaux du Groupe « Ensemble pour Lyon – UMP et Apparentés », soit 1/6^e des membres du Conseil municipal de Lyon, m'ont adressé une demande de création d'une mission d'information et d'évaluation ayant pour objet : « la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires ».

Conformément à l'article 57 du Règlement intérieur du Conseil municipal de la Ville de Lyon, cette demande a été étudiée par la Commission Education, Petite Enfance, Université qui a apporté des éléments de réponse aux signataires le 16 juin 2015.

A l'issue de cette instruction, le 16 juin 2015, Mme de Lavernée, au nom des 13 Conseillers municipaux précités, a néanmoins manifesté son souhait de maintenir sa demande de création de cette mission d'information et d'évaluation portant sur l'objet cité ci-dessus.

Lors du Conseil municipal du 9 juillet 2015, j'ai proposé au Conseil municipal, qui l'a accepté, de donner une suite favorable au principe de création de cette mission.

Dans ce prolongement, en application de l'article L 2121 -22-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil municipal de procéder à la création de cette mission d'information et d'évaluation, d'en définir la durée qui ne peut excéder 6 mois à partir de la date de la délibération qui l'a créée et de procéder à la désignation de ses membres.

A cet effet, je vous rappelle que l'article 57 de notre Règlement intérieur dispose :

« -Composition : la mission est composée de 12 membres désignés selon la règle de la représentation proportionnelle au plus fort reste.

- Fonctionnement de la mission :

Le Maire ou son représentant :

- *préside la mission,*
- *réunit les membres de la mission aussi souvent que nécessaire,*
- *sollicite, le cas échéant, le concours des services municipaux qui apporteront les éléments indispensables aux travaux de la mission,*
- *prend contact auprès des élus délégués ou des organismes extérieurs si nécessaire pour recueillir les informations sur l'objet de la mission,*

- désigne un rapporteur qui sera chargé d'établir le rapport final de la mission et de le présenter en commission thématique en préalable à sa présentation en séance du conseil municipal.

Les réunions de la mission ne sont pas publiques et se tiennent sans condition de quorum. »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121-22-1 ;

Vu le Règlement intérieur du Conseil municipal de la Ville de Lyon, adopté par la délibération n° 2014/503 du 22 septembre 2014 et notamment l'article 57 ;

Où l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

Vu les résultats du scrutin auquel il a été procédé ;

DELIBERE

1. Une Mission d'information et d'évaluation portant sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dans les écoles publiques lyonnaises est créée.

2. La durée de cette Mission est fixée à 6 mois à compter de la date de la présente délibération. Son rapport sera présenté, au plus tard, à la plus proche séance du Conseil municipal suivant l'expiration de la Mission ou, si elle est antérieure, à la date suivant la clôture des travaux de celle-ci.

3. Les listes suivantes ont été déposées :

Liste A présentée par les groupes : Socialiste, Radical et apparentés – Lyon Centristes et Indépendants - Lyon Gauche Solidaires – Centre Démocrate – Lyon Ecologie et Citoyens – Europe Ecologie - Les Verts

- 1 - Sylvie PALOMINO
- 2 - Charles Franck LEVY
- 3 - Nathalie ROLLAND-VANNINI
- 4 - Carole BURILLON
- 5 - Henriette MANOUKIAN
- 6 - Blandine REYNAUD
- 7 - Antonia BLEY
- 8 - Françoise CHEVALLIER
- 9 - Loïc GRABER
- 10 - David KIMELFELD
- 11 - Gérard CLAISSE
- 12 - Yann CUCHERAT

Liste B présentée par le groupe : Les Républicains & apparentés – Ensemble pour Lyon

- 1 - Inès de LAVERNEE
- 2 - Elodie ROUX de BEZIEUX
- 3 - Michel HAVARD
- 4 - Jean-Jacques DAVID
- 5 - Joëlle SANGOUARD

- 6 - Pascal BLACHE
- 7 - Laurence BALAS
- 8 - Pierre BERAT
- 9 - Dominique NACHURY
- 10 - Stéphane GUILLAND
- 11 - Nora BERRA
- 12 - Emmanuel HAMELIN

Liste C présentée par le groupe : UDI et apparentés

- 1 - Djida TAZDAIT
- 2 - Véronique BAUGUIL
- 3 - Luc LAFOND
- 4 - Christophe GEOURJON
- 5 - Christelle MADELEINE
- 6 - François ROYER
- 7 - Fabienne LEVY
- 8 – Denis BROLIQUIER

Liste D présentée par le groupe : Lyon Citoyenne et Solidaire

- 1 - Nathalie PERRIN-GILBERT
- 2 - Arthur REMY
- 3 - Isabelle GRANJON

Vu le résultat du scrutin à bulletins secrets avec une répartition des sièges à la représentation proportionnelle au plus fort reste, ci-dessous :

Ne prend pas part au vote.....	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	72
Bulletins blancs.....	0
Bulletins nuls.....	0
Nombre de suffrages exprimés.....	72

Ont obtenu :

- Liste A : 48 voix, soit 8 sièges
- Liste B : 13 voix, soit 2 sièges
- Liste C : 8 voix, soit 1 siège
- Liste D : 3 voix, soit 1 siège

3. Sont désignés, pour siéger au sein de la Mission d'information et d'évaluation :

- Sylvie PALOMINO, Charles-Franck LEVY, Nathalie ROLLAND-VANNINI, Carole BURILLON, Henriette MANOUKIAN, Blandine REYNAUD, Antonia BLEY, Françoise CHEVALLIER, Inès de LAVERNEE, Elodie ROUX de BEZIEUX, Djida TAZDAIT, Nathalie PERRIN-GILBERT

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A. BRUGNERA